

Le Mot du Maire

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous retrouve à travers ce bulletin municipal qui permet de se souvenir des événements de l'année 2009 qui vient de se terminer.

Cela me permet aussi de présenter les projets et les thèmes d'actualité qui ont un impact sur notre quotidien.

*Dans un premier temps je voudrais évoquer le programme de **réhabilitation du village** que nous préparons depuis plusieurs mois, aujourd'hui nous en sommes à la consultation auprès des architectes.*

*Ce programme prévoit, sur du long terme, la poursuite des travaux d'améliorations de la voirie et paysager des places et rues de notre village. La première tranche des travaux concernera la rue de la Brèche et la rue des Remparts permettant ainsi une meilleure répartition et une meilleure sécurité des véhicules et des piétons. L'aménagement de cet espace participe aussi à la mise en valeur du Sacré Cœur dont les travaux seront terminés début 2010. Dans ce même esprit sera aussi réhabilitée **l'annexe du Sacré Cœur** qui retrouvera sa vocation d'espace utilisable par les associations.*

Un autre sujet d'actualité touche notre quotidien : c'est la réforme des collectivités territoriales et la suppression de la taxe professionnelle.

Quels changements pour Montricoux ?

*Le premier concerne surtout la réforme du mode d'élection, en effet, lors des élections municipales de 2014 s'appliquera le **scrutin de liste**. Ainsi il ne sera plus possible de panacher et la parité homme-femme devra être respectée. D'autre part, lors de ces élections les personnes qui représenteront la commune au conseil communautaire seront désignés sur les listes (jusque là les délégués à la communauté de commune sont élus par le conseil municipal).*

*Le deuxième concerne le niveau du conseil général et du conseil régional : les conseillers généraux et les conseillers régionaux formeront un ensemble unique d'élus : **les conseillers territoriaux**. La première élection sera mise en place en 2014 et ils seront élus pour six ans.*

*Pour ce qui est de la taxe professionnelle, elle est remplacée par la **Contribution Economique Territoriale (CET)**. Celle-ci est composée de la Cotisation Locale d'Activité (CLA), actuelle part foncière de la TP et de la Cotisation Complémentaire (CC) assise sur la valeur ajoutée des entreprises.*

L'état assure que ces modifications n'entraîneront pas de diminution des ressources pour les collectivités.

*Aujourd'hui la taxe professionnelle représente pour Montricoux une recette fiscale de **115232 euros**.*

2010 sera une année de transition et dès 2011 un mécanisme pérenne de garantie individuelle des ressources permettra d'assurer à chaque collectivité la stabilité de ses moyens de financement. Aussi face à ces grands bouleversements qui alimentent de nombreux débats, espérons que les ressources permettant de mener à bien les projets de réhabilitation et d'amélioration des conditions pour tous seront effectivement maintenues sans avoir à alourdir la charge fiscale des contribuables.

Je tiens à remercier Monsieur le Sénateur Yvon Collin qui a accepté de venir expliquer au conseil municipal ces réformes essentielles.

Je dois évoquer et attirer votre attention sur le fonctionnement du bureau de Poste de Montricoux.

En effet face aux intentions du groupe La Poste pour les heures d'ouverture, voire la fermeture des bureaux un collectif d'élus s'est mis en place pour négocier. Pour notre canton, La Poste projetait une baisse du volume horaire de 23h30 réparti sur l'ensemble des bureaux. Pour Montricoux, il était prévu de passer de 32h15 à 25h00 par semaine. Grâce au collectif d'élus pour la défense du service postal et aux négociations constructives qui ont abouti en octobre 2009 à la signature d'une convention engageant les différents partenaires dans la mise en oeuvre du schéma départemental de présence postale, le volume horaire pour Montricoux passe de 32h15 à 27h30, et sur les 28 bureaux menacés de fermeture seulement 3 sont transformés en APC (Agence Postale Communale).

Je tiens à remercier le travail du collectif d'élus et particulièrement Madame la députée Sylvia PINEL, elle nous demande de rester vigilants et de fréquenter assidûment notre bureau de Poste car au terme de la convention (2012) tout sera remis en cause.

Au-delà de cette actualité très chargée je souhaite en mon nom et à celui du conseil municipal que cette année 2010 soit riche en expériences heureuses et en épanouissement personnel.

Bonne Année à tous.

Fabienne PERN SAVIGNAC

Informations communales



Etat Civil



Naissance

- 31.01.2009 SCHILK Odin Raoul Xavier
- 28.03.2009 LETAILLEUR Inès Marie-Luce Annie
- 03.04.2009 SZOPA Inès Marie-Luce
- 10.04.2009 LE GALL Luna Melissa Ophélie
- 12.04.2009 LIMA SANTOS Tiago
- 28.05.2009 GAVIN Rose Ghislaine Marthe
- 19.07.2009 NEHEMIE Antonin Andréas Florent
- 12.08.2009 ALAUX Loïs
- 12.08.2009 COURDESSES Tania
- 31.08.2009 REY Angélique Marie Louise
- 03.09.2009 FERTE Samson Florentin
- 12.10.2009 MIQUEL Delphine Marie Cloé
- 27.10.2009 BELON Loann Grégory Sylvain
- 08.11.2009 LACOMBE Hugo Noël Michel

Mariage

- 20.06.2009 ABBACH El Hassan & EL MESSAKI Fatima
- 11.07.2009 CAGNAC Jean-Luc & FAVEREAUX Nadège
- 01.08.2009 BLANCHET Claude & FEREZ Jennifer
- 01.08.2009 FEREZ Gérard & TRONEL Martine
- 15.08.2009 MUSCAT Gérald & LAFARGUE Delphine
- 17.10.2009 ALMAYRAC Laurent & SILVA COSTA Maria
- 19.12.2009 GUILLEMOT Pascal & DAFFORT Michèle



Urbanisme

Les dossiers de demande de permis de construire ou de certificat d'urbanisme doivent être déposés en mairie les mardi, mercredi et jeudi (le matin) pour permettre de respecter les délais de transmission aux services administratifs. En 2009, ont été délivrés :

- 10 permis pour maisons individuelle ou logements locatifs,
- 6 permis pour garages ou terrasses
- 1 permis pour la pharmacie
- 1 permis pour un bâtiment agricole
- 44 certificats d'urbanisme
- 12 déclarations préalables

Utilisation des locaux municipaux

La demande d'utilisation de la **salle des fêtes** doit être adressée à Madame **Chantal THEOTEC - Tél : 05 63 67 28 37**
L'utilisateur doit souscrire une police d'assurance et fournir un double au moment de la location.
Les autres pièces à fournir sont :
- un chèque de caution,
- un chèque de location (plus un chèque de chauffage l'hiver).

LOCATION SALLE CLAUDIUS SAVY TARIFS 2010

	Résident de la commune	Non résident de la commune	Chauffage
Week-end	100,00 €	280,00 €	100,00 €
Caution	300,00 €	300,00 €	

Pour la salle des mariages, la demande doit être adressée à la Mairie.
Les tables, tréteaux et bancs sont mis à disposition des habitants de Montricoux, uniquement.
Ce service est gratuit.

Décès

- | | |
|---|---|
| 02.03.2009 LACASSAGNE René Eliacin | 23.10.2009 SANCHEZ Pascal |
| 18.03.2009 BLOT Jean Christian | 04.11.2009 SUCRET Germaine veuve CAVAILLE |
| 13.04.2009 DESCOUZIS Hélianthe épouse BRIAN | 17.11.2009 PERELGRITZ Paul |
| 09.06.2009 GILAIN Jean | 05.12.2009 JORBA BERNAT Miguel |
| 28.06.2009 MASSIP Didier Roger | 06.12.2009 GINESTOUS Yvonne veuve MAZARD |
| 19.07.2009 BLAISS Michel Georges | 22.12.2009 ALAUX Aimé |

Informations communales



Tri sélectif et ordures ménagères

Le ramassage des ordures ménagères et la collecte sélective sont gérés par le Syndicat Départemental des Déchets. Le service de collecte a été modifié et modernisé sur l'ensemble des zones urbaines des communes de la communauté de communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron.

Pour le centre bourg de Montricoux, les ordures ménagères sont collectées au «porte à porte» au moyen d'un conteneur individuel de 120 litres 2 fois par semaine le mardi et le vendredi.

Numéro à contacter pour le service de la collecte : 06 30 51 23 19

Les encombrants, ferrailles, gravats... doivent être déposés à la déchetterie : **Tel : 05 63 67 85 32** elle est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer et qui ont des encombrants, vous pouvez le signaler à la mairie.

Les employés organisent un ramassage lorsque il y a suffisamment d'inscrits.

D'autre part, depuis 2009 un point de collecte des vêtements a été placé à coté de la salle des fêtes. Le contenu de cette borne «le relais» est traité par des associations caritatives.

Tous les déchets déposés dans les conteneurs doivent être placés dans des sacs étanches fermés. Les habitants du centre- bourg riverains des axes principaux (rue centrale ; chemin de ronde ; chemin des remparts) doivent les déposer sur ces axes.

Le porte à porte à l'extérieur du centre du village est ramassé le vendredi. Dans la zone de collecte au porte à porte les gros conteneurs ont été supprimés.

Il reste les points à l'extérieur de la zone d'assainissement collectif, ceux qui sont les plus «fréquentés» sont collectés le mardi et le vendredi, les autres le sont que 1 fois par semaine.

La collecte sélective en caissette jaune a lieu 1 fois par semaine le mercredi.

Aide-mémoire du tri

A déposer vides et en vrac, sans sac plastique

COLLECTE
Cocher le jour

- LUNDI
- MARDI
- MERCREDI
- JEUDI
- VENDREDI

Bouteilles et flacons en plastique

Emballages métalliques

Emballages en carton, journaux-magazines

Ordures ménagères et autres déchets

Films et sacs plastiques, petits emballages, polystyrène

Boîtes ou barquettes contenant des restes

Papiers gras ou salis, films entourant les revues, couches...

Vaisselle, porcelaine, ampoules

COLLECTE
Cocher le jour

- LUNDI
- MARDI
- MERCREDI
- JEUDI
- VENDREDI

A porter au Récup'Verre sans bouchon ni couvercle

Bouteilles, bocaux, pots en verre

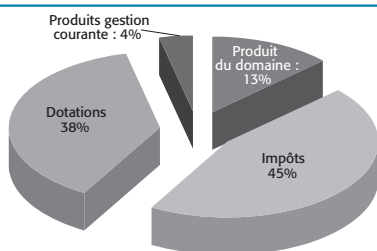
Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à consulter les sites spécialisés : www.ademe.fr www.ecoemballages.fr

Informations communales



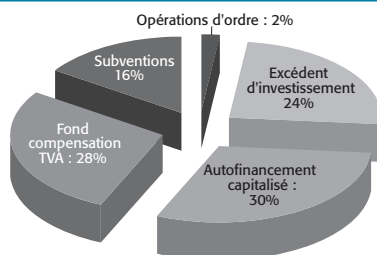
Budget

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



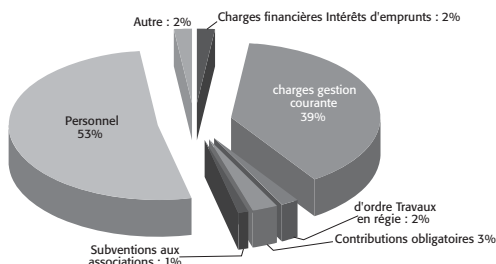
Produit du domaine (tickets de cantine, mise à disposition communauté de commune)	95928 euros
Impôts	331696 euros
Dotations	279245 euros
Produits gestion courante (loyer)	25454 euros

RECETTES D'INVESTISSEMENT



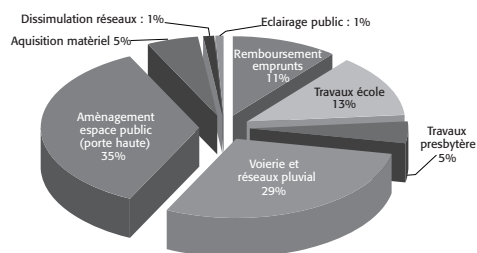
Opérations d'ordre	8561 euros
Excédent d'investissement	104427 euros
Autofinancement capitalisé	130499 euros
Fond compensation TVA (2007+2008)	120457 euros
Subventions	66351 euros

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Charges financières Intérêts d'emprunts	13441 euros
charges gestion courante	276067 euros
Opérations d'ordre Travaux en régie	15305 euros
Contributions obligatoires	19290 euros
Subventions aux associations	6965 euros
Personnel	370513 euros

DEPENSES D'INVESTISSEMENT



Remboursement emprunts	40462 euros
Travaux école	47320 euros
Travaux presbytère	16610 euros
Voierie et réseaux pluvial	108408 euros
Aménagement espace public (porte haute)	131527 euros
Acquisition matériel	19958 euros
Dissimulation réseaux	3293 euros
Eclairage public	3414 euros

REPARTITION DES QUATRE TAXES 2008

	TH (taxe habitation)	TFB (taxe foncière bâti)	TFNB (taxe foncière non bâti)	TP (taxe professionnelle)	
	12.02%	21.70%	81.74%	13.88%	
Produit	75714	109707	31143	115232	331696

Informations communales



Liste électorale

Inscription

Sont concernés les nouveaux arrivants ainsi que les jeunes ayant atteint ou atteignant l'âge de dix huit ans. Les inscriptions doivent se faire au plus tard **le 31 décembre de l'année en cours.**

Se munir de sa carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Radiation

La commission "révision des listes électorales" se réunit tous les ans. Elle est composée d'un représentant du tribunal de grande instance, d'un représentant de la préfecture et du maire. Elle a pour mission de mettre les listes à jour en informant ceux qui n'habitent plus à Montricoux depuis plus de six mois et qui ne paie au

cune des quatre taxes. L'information est envoyée sous pli recommandé avec accusé de réception.

Suite à ce courrier administratif on peut demander par courrier et en argumentant d'être maintenue. Lorsque il n'y a pas de réponse la personne doit faire la démarche de s'inscrire ailleurs.

Midi-Quercy

Vous êtes propriétaire et vous souhaitez réaliser des travaux sur un logement locatif de centre-bourg

➔ Vous pouvez bénéficier d'aides financières !

Avec le Programme d'Intérêt Général « Logements du Pays Midi-Quercy »

Vous êtes propriétaire occupant et en situation difficile.

La convention de partenariat signée avec la SACICAP MHA (Ex. Crédit Immobilier de France) peut vous permettre d'obtenir des aides sous forme de subvention ou de prêt social. Ces aides sont complémentaires à celles de l'ANAH et peuvent permettre la réalisation de petits travaux (chaudière, ...) mais aussi l'adaptation au handicap ou la sortie d'insalubrité.

Ce programme s'applique sur les communautés de communes :

Contact : Sandrine BAK
Chargée de mission Habitat Pays Midi-Quercy - Tel : 05 63 24 60 64
Courriel : habitat-paysmidiquercy@info82.com
Site internet du pays : www.midi-quercy.fr

Programme financé par :

PIG Programme d'intérêt Général

Communiqué aux habitants de MONTRICOUX

Les personnes qui souhaitent faire une demande de subvention pour des travaux de réhabilitation de logement à visée locative, ou pour leur résidence principale, peuvent prendre rendez-vous avec Monsieur BOUGLON. Cet architecte les aidera gratuitement dans leurs démarches. Il assure une permanence à la mairie le Mercredi 17 Février 2010 et le Mercredi 31 Mars 2010, de 14 h 00 à 17 h 00 (pour la prise de rendez-vous, téléphoner à la mairie au : 05.63.67.20.60).

Informations communales



PIV

(Panneau Information Vitesse)

Dans le cadre d'une réflexion menée autour de la sécurité aux abords de l'école, la municipalité a mis en place deux PIV (panneau information vitesse) pour avoir une étude et une analyse de la réalité.

Ce travail a été mené en partenariat avec la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture (DDEA) et les services de la sécurité routière. Ils ont mis en place gratuitement deux panneaux, l'un sur la route de St Antonin (RD 958) à l'entrée du village, l'autre devant l'école maternelle (VC n°7) pendant 1 semaine du 13 au 20 octobre 2009. Ces appareils ont mesuré et enregistré le nombre de véhicule et leur vitesse. Un affichage lumineux indiquait à chaque passage la vitesse pratiquée. Son utilisation est avant tout pédagogique et permet à chacun de prendre conscience de ses propres comportements.

L'analyse des enregistrements nous permet d'avoir des données précises et de préconiser quelques aménagements pour renforcer la sécurité.

Pour la départementale 958, dans le sens St Antonin Montricoux, 12240 véhicules ont été comptabilisés soit : 1528 par jour. A partir de l'indicateur représentatif de vitesse pratiquée la

moyenne est de 70 km/heure alors que la limitation à cet endroit est de 50 km/heure et 59 % des véhicules sont en excès de vitesse. Le «record» a été mesuré le 19, 10,09 à 12h45 et à 125 km/h !!

Pour la voie communale n°7 devant l'école dans le sens Montricoux



Bruniquel, le panneau a enregistré 1950 passages soit 295 véhicules par jour. L'indicateur moyen nous indique une moyenne de 34 km/heure pour une limitation à 30 : c'est 29 % des

véhicules qui sont en excès de vitesse. Le «record» a été mesuré le 17, 10,09 à 11h40 : 62 km/heure.

En conclusion on peut dire que la zone la plus dangereuse est la descente de St Antonin, il faudrait refaire des mesures depuis que les platanes ont été plantés pour vérifier si l'effet recherché de diminuer la vitesse en créant un écran visuel supplémentaire fonctionne.

L'autre mesure qui semble s'imposer est de demander des contrôles radar à la gendarmerie.

Devant l'école, on doit noter que les premiers concernés par la sécurité des enfants sont aussi ceux qui dépassent la limitation et ne respectent pas les zones de stationnement. Ainsi l'un des premiers remèdes est que chacun se sensibilise et remette en cause ses habitudes. D'autre par un renforcement des mesures de signalisation permettrait un plus grand respect et améliorerait la sécurité.

Lors du prochain conseil municipal toutes ces mesures et ces analyses doivent être débattues en présence du lieutenant de gendarmerie de Nègrepelisse pour mettre en place ensemble les actions à mener.

Informations communales



Recensement de la population 2010

Du 21 Janvier au 20 Février prochain, aura lieu à Montricoux, la nouvelle campagne de recensement de la population. La dernière avait eu lieu à l'Hiver 2005. Et suivant les formules de calcul de l'INSEE, celui-ci nous annonçait 1041 habitants au 1^{er} Janvier 2009.

Le recensement permet de connaître le nombre d'habitants d'une commune. C'est sur cette base que sont calculées les subventions accordées aux municipalités pour leurs travaux. Le recensement permet aussi d'établir diverses statistiques : niveau d'étude, moyenne d'âge, confort des logements, etc.,...

Montricoux ayant une bonne évolution démographique, la commune a cette fois-ci été découpée en trois districts, au lieu de deux la fois précédente.

Ce sont donc trois jeunes femmes vont effectuer ce travail de terrain, supervisé en mairie par **Cathy BAYOL**. Il s'agit de :

Élodie COMBRES, pour le centre du village,

Anaïs ALAUX, pour la «banlieue Montricounaise»,

Jacqueline BRIAN, pour la campagne.

Nous comptons sur vous pour leur réserver le meilleur accueil possible.

Suite à cela, aura lieu à l'automne 2010 le recensement agricole. Il s'effectue tous les 10 ans. C'est l'une des plus importantes opérations statistiques du ministère de l'Alimentation,

de l'Agriculture et de la pêche. Afin de préparer la phase de collecte une opération préliminaire de constitution des listes d'exploitations à enquêter dans chaque commune s'effectue auprès des mairies.

La deuxième opération est la collecte des informations auprès des exploitants agricoles. Le recensement se déroulera du 1er septembre 2010 au 30 avril 2011.

Le recensement agricole est confidentiel et obligatoire.

Emploi CAE

A l'école, du fait de la répartition des enfants de CP, les classes de maternelle sont particulièrement chargées. En effet, 11 élèves de CP sont avec ceux de la grande section portant l'effectif de cette classe à 22 élèves. Ils sont encadrés par Madame PEYRET et une ATSEM.

La classe des petits et moyens se retrouve à 29 élèves encadrés par Madame DUMENOY et une ATSEM. Or, face au manque d'autonomie de ces enfants de 3 et 4 ans, il a été demandé une aide supplémentaire. Après avoir constaté le quotidien de la classe surtout le matin, le conseil municipal a décidé de profiter des contrats aidés mis en place par l'état. Ainsi, suite à des entretiens d'embauche, Madame Agnès GRANIER a été recrutée. Ce contrat est signé pour 6 mois à raison de 20 heures par semaine. Elles sont réparties à l'école maternelle (13 heures : 3h15 les matins des jours scolaires) et au secrétariat (7 heures pour aménager et classer les archives).

Le salaire des CAE est assumé à 90 % par l'état et il n'y a presque aucune charge.

Site Internet

En collaboration avec le Centre de Gestion, la municipalité a engagé un travail de création de site internet. Pour l'instant il est en cours de réalisation, et sera mis à jour régulièrement. Cet outil semble pertinent pour faire connaître notre village et susciter la venue des touristes, mais il l'est aussi pour les résidents qui veulent avoir un accès facile à diverses informations.

Plan canicule

La canicule des mois d'été frappe majoritairement les personnes âgées ou handicapées en situation d'isolement, et donc privées de tout lien social. Faute de les connaître, les services sociaux ne peuvent leur porter secours.

Le dispositif canicule mis en place lors de l'été 2004 (décret n°2004-926) a été réactivé par le Gouvernement le 1er Juin 2009. La Mairie procède au recensement des Montricounais concernés et leur propose de s'inscrire sur la liste confidentielle des personnes qui seront systématiquement et prioritairement contactées par les services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement de l'alerte.

Pour vous inscrire, vous pouvez écrire ou téléphoner à la Mairie : 05.63.67.20.60.

Informations communales

Réalisations

Au cours de cette année 2009, plusieurs travaux ont été entrepris sur toute la commune. La présentation qui suit permet aussi de mieux comprendre les chiffres figurant à la rubrique budget dans le tableau dépenses d'investissement.

Travaux sur la voirie

Cette partie représente une grande part des dépenses, car à l'entretien régulier de la voirie qui est fait tous les ans, se sont ajoutés les travaux d'aménagement de la Porte Haute.

Travaux faits en régie par les employés communaux.

- Sur le chemin «des Tanneries», derrière la salle des fêtes, tout le réseau pluvial a été repris avec dissimulation des canalisations et branchement des riverains.
- Sur le Chemin de «la Bauze» : le pont au lieu-dit «Al Roc» présentait un véritable danger, les employés l'ont consolidé pour éviter tout accident, puis une balise a été mise en place.
- Avant les travaux sur la chaussée du programme voirie 2009, les employés ont aménagé les fossés et les ponts sur la voie n° 9 dite de la Bénèche au lieu-dit la Boissière. En effet, par temps de pluie, les fossés étaient bouchés, l'eau ruisselait sur la route et allait chez les riverains. Les ponts d'accès aux champs ont été refaits (et abaissés), le financement étant à la charge des propriétaires.
- Dernièrement, le même type de travail a été réalisé sur la voie communale n° 4 de Montricoux à Saint-Cirq, au lieu-dit la Grèze. En effet, dans une partie de cette zone, les accotements présentaient un danger, ils ont été élargis, puis les fossés et les ponts ont été consolidés.
- En plus de ces travaux sur des zones précises, les employés assurent l'entretien des banquettes et fossés avec l'épareuse et le nettoyage régulier du village. Je vou-

drais demander que ce travail soit mieux respecté, et que, les propriétaires de chiens soient particulièrement vigilants auprès de leur animal sous peine de contravention dressée par les services de gendarmerie.

Travaux faits par les entreprises.



L'un des aménagements important concerne la Porte Haute. Dans un premier temps une partie du réseau pluvial a été réalisés par les employés municipaux pour un montant de 15300 euros. La suite des travaux réalisés par l'entreprise Eurovia représente un gros chantier. En amont a eu lieu la dissimulation des réseaux électriques et téléphoniques, le changement de l'éclairage public, et la reprise des réseaux souterrains. (Pour un montant de 138234 euros TTC et les subventions s'élèvent à 80 % du montant HT)

Plusieurs objectifs étaient attendus :

L'embellissement de l'entrée du bourg, le ralentissement de la vitesse qui représente un danger, le cheminement doux permettant d'accéder en toute sécurité à l'école. Malheureusement, on doit constater que certaines personnes se garent sur le trottoir et remettent en cause ces dimensions de sécurité.

A ces travaux «exceptionnels», s'est ajouté le programme voirie 2009 qui permet chaque année d'intervenir sur les chaussées qui sont repérées comme les plus abîmées. Ils bénéficient d'une subvention du conseil général de 17217 euros pour un coût



total de 31664 euros. Cette année, lors de ce programme :

- La rue des remparts et la voie communale n°1 (chemin de ronde) ont bénéficié d'un revêtement permettant une amélioration de la chaussée en attendant des travaux plus conséquents.
- Après que les employés aient traité la dissimulation du pluvial le chemin des tanneries et l'accès derrière la salle des fêtes ont été repris.
- Deux autres zones sur St Laurent nécessitaient aussi une remise en état. Il s'agit de la voie communale n°2 (dite de la Mouline à St Cirq), cette voie a été reprise du croisement de la route de Caussade à l'ancienne école de St Laurent (680 mètres), et de la voie communale n°9 (dite de La Bénèche) qu'il fallait adapter au passage de charges lourdes (885 m).
- Un autre chemin communal au lieu-dit Le Soulié a été aménagé pour desservir des terrains constructibles du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Les propriétaires voulant déposer des permis de construire, la municipalité a du rendre ces terrains accessibles. Au cours de ces travaux de voirie l'entreprise a mis en place tous les réseaux nécessaires pour éviter de rouvrir la chaussée lors de la réalisation des constructions.



Informations communales

Autres travaux

Signalétique :

Après un gros travail de préparation avec la factrice sur le terrain, et sur plan avec les relevés cadastraux nous avons commencé la numérotation de chaque habitation. En 2009, 260 numéros ont été posés dans le village. Ils doivent permettre un meilleur repérage et faciliter le travail d'un bon nombre de professionnels. Pour ce faire chaque habitant doit transmettre sa nouvelle adresse (avec le numéro) à tous les organismes (banque, impôt, employeur, caisse de retraite, EDF etc. ...)

En 2010 la numérotation continuera pour se terminer en 2011.

Les employés ont participé à la mise en place de la signalétique :

Pose de panneaux pour indiquer le cabinet médical et le musée Marcel Lenoir, d'autres lieux seront rajoutés en 2010,

- Des lieux dits et nom de rue qui manquaient,
- Des Stops et des limitations de vitesse.

Toiture :

La toiture de la dépendance se situant à l'arrière du presbytère de Montricoux avait beaucoup souffert au cours de la tempête de 2005 et son état nécessitait une réfection totale.



Ces travaux ont été réalisés en septembre. Pour cette dépense nous avons bénéficié d'une aide du conseil général dans le cadre de réparation de bâtiments communaux, cette aide s'élève à 2247 euros soit 18 % du montant hors taxe de la dépense.

Travaux à l'école maternelle : Suite à une étude faite sur l'opportunité et la faisabilité d'un



réseau chaleur bois regroupant l'école maternelle, l'école primaire et la cantine plusieurs constats ont été faits. Après la présentation des résultats, le conseil municipal engagea une discussion et prit la décision de ne pas mettre le réseau chaleur bois mais de réaliser des travaux pour éviter le gaspillage d'énergie. Le bâtiment de la maternelle étant le plus énergivore, il est décidé d'engager les travaux préconisés. Ainsi au cours de l'été a eu lieu l'isolation des murs de la salle de jeux, le remplacement des menuiseries (simple vitrage en double vitrage), une chaudière a été remplacée. Il reste à mettre en place la ventilation.

Ces travaux vont permettre une économie d'énergie, un meilleur confort dans les classes et une réduction de

pollution. Cette dimension doit aujourd'hui être prise en compte dans tous les projets. Le montant hors taxe de l'ensemble des travaux est de 65424 euros et les subventions demandées s'élèvent à 80 % du montant HT (plafond maximum).

Porte basse :

Les employés ont scellé des rondins de bois au niveau du sol le long du mur de soutènement au parking à la porte basse. Ainsi la zone de stationnement est mieux délimitée et cela évite de s'approcher trop du mur.

Ces quelques lignes retracent les réalisations les plus importantes et certaines seront poursuivies en 2010.



Une ouverture du Sacré Cœur

prévue au printemps

En octobre 2008, débutaient les travaux de réhabilitation du Sacré Cœur de Montricoux sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron. Ce bâtiment va retrouver une vocation culturelle avec, en rez de chaussée, une médiathèque (intégrée au réseau intercommunal), une salle de danse au premier étage et une salle d'arts plastiques au deuxième étage. Deux salles de réunion, dédiées plus particulièrement à l'usage de la commune, sont également aménagées.

Les éléments caractéristiques forts du bâtiment (grandes baies vitrées, salle de

danse avec un plafond d'une hauteur de deux étages, fresques de Cazottes à l'entrée, porte d'entrée) ont été conservés et restaurés en partenariat avec l'Architecte des Bâtiments de France (en particulier pour les façades extérieures).

Le chantier est à ce jour bien avancé et les travaux doivent être terminés courant mars.

L'ouverture au public nécessite ensuite une série d'aménagements intérieurs. Elle n'aura pas lieu avant le printemps 2010.

Le planning de fin de travaux

- Le gros œuvre doit simplement finir d'habiller le perron.
- Le plâtrier aura terminé mi-janvier (à l'exception des faux plafonds acoustiques suspendus qui ne seront posés qu'au dernier moment).
- Le menuisier doit poser l'ensemble des

parquets (dont celui de la salle de danse).

- Les faïences sont posées au 1er et 2ième étage. Il reste le rez de chaussée à traiter.

- Le plombier doit maintenant poser l'ensemble de ses éléments (sanitaire et chauffage).

- Pour les peintures, les choix de coloris sont arrêtés.

- La restauration des fresques sera traitée en dernier.



Informations communales



Les projets

Pour l'année 2010 plusieurs projets sont mis en place soit parce qu'ils sont prévus de longue date soit parce que les demandes de subventions doivent être faites en décembre (c'est le cas de la Dotation Globale d'Équipement DGE) déposée à la préfecture.

Dissimulation de réseau

Dans la suite du programme d'aménagement de la porte haute il était prévu dans le projet de départ de poursuivre les travaux sur la voie communale n°7 (devant l'école).

Ces travaux ont été ajournés par la municipalité au moment de l'aménagement de l'avenue du 19 Mars (devant la poste). En 2010 seront réalisés les travaux de dissimulation des réseaux électriques et téléphonique pour éviter, lorsque la poursuite des travaux sera envisagée, de devoir rouvrir la chaussée. Lorsque des travaux de cette nature sont envisagés on associe toujours des travaux d'éclairage public avec la mise en place d'un nouvel équipement.

Réhabilitation de l'annexe du sacré coeur

La municipalité a décidé d'aménager l'annexe du sacré Coeur. En effet ce bâtiment ne fait pas partie des travaux pris en charge par la communauté de commune dans le cadre de la réhabilitation du sacré coeur.

Pour que l'ensemble du bâtiment soit cohérent et fonctionnel, plusieurs aménagements sont prévus :

- la création d'un escalier pour accéder au premier étage (auparavant l'accès se faisait par le sacré coeur or aujourd'hui les deux sont bien séparés).

- l'isolation des murs extérieurs pour maîtriser les dépenses d'énergie, la création d'une porte sur la rue des remparts et un accès handicapé au rez-de-chaussée.

- aménagement intérieur avec une seule salle et kitchenette au rez-de-chaussée et deux salles au premier étage.

Ces aménagements seront à disposition des habitants de Montricoux et des associations. Une demande de subvention est déposée auprès de la préfecture.

Etude d'aménagement du village

Suite au travail réalisée en 2005 «étude urbaine et paysagère sur le bourg et ses abords» faite par le cabinet d'architectes URBACTIS des travaux d'aménagement du village ont été mis en place et inscrits au programme du Pays Midi Quercy. Dans le prolongement de cette démarche commencée par l'aménagement de la porte basse et la porte haute, le conseil municipal a décidé de poursuivre ce projet. Aujourd'hui un pré-programme a été voté par le conseil municipal et un appel d'offres est en place pour l'attribution d'un maître d'oeuvre. Le choix sera fait dès les premiers jours de janvier. Ainsi l'architecte retenu proposera un travail d'aménagement d'ensemble sachant

que les travaux s'effectueront en plusieurs tranches.

Nous avons demandé une étude sur la rue de la Brèche et des remparts (ce secteur est prioritaire du fait de l'aménagement du sacré coeur), la place Marcel Lenoir et la place neuve, les rues de l'Acqueduc, de la place neuve et St Antoine. Le but de ce projet est l'aménagement paysager et la maîtrise de l'espace pour les piétons et les automobilistes.

Ateliers municipaux

Ce projet de construction d'ateliers municipaux est à l'étude depuis plusieurs mois sachant que des plans existent déjà. Or le seul terrain municipal qui peut accueillir cet équipement n'est pas constructible dans le PLU exécutoire le 1^{er} décembre 2007. Ainsi pour mener à bien ce projet le conseil municipal a voté la mise en place d'une révision simplifiée du PLU. Ce travail administratif va être fait par un cabinet d'étude début 2010. Face à la demande de plusieurs propriétaires un recensement des désirs a été fait en 2009 et lors d'une réunion avec la DDEA de Caussade chaque cas examiné pour voir s'il pouvait rentrer dans le cadre de la révision simplifiée. Peu de demande correspondait à cette procédure, pour la municipalité en plus du terrain à coté de la lagune pour les ateliers municipaux sont demandés des révisions en vu d'agrandir les cimetières et l'école si un jour cela devait se faire.

Du côté des enfants



Cantine

Le service assuré par la cantine est très important dans le quotidien de nos enfants et facilite l'emploi du temps des parents, tout comme l'ALAE (Accueil Loisir associé à l'Ecole).

La cantinière prépare en moyenne, 90 repas par jour en temps scolaire et 50 le mercredi et les périodes de vacance.

En 2009 pour facilité et offrir plus de possibilités et de variété dans les menus la municipalité a accepté de changer un four pour investir dans un appareil mixte à injection 6 niveaux (coût : 6950 euros TTC)

A l'occasion des fêtes de fin d'année, les employées ont «relookées» la salle de restaurant pour offrir un véritable décor et menu de fête très apprécié par les enfants et les conseillés municipaux présent ce jour là.

En 2010 le prix du ticket de cantine passe de 2,05 euros à 2.25 euros, mais cette augmentation de 20 cts correspond à une participation des familles au financement du temps ALAE entre 12h00 et 13h30 assuré par les animateurs de la communauté de communes. Jusqu'à maintenant ce service était gratuit, le coût de fonctionnement étant pris en charge par la CAF. Or ce temps d'accueil est le plus important et représente 60 % du volume d'activité. C'est en effet la période qui concentre le plus grand nombre d'enfant sur une période continue de 1.5 heures.



En 2008/2009, pour l'année scolaire, ce sont 67 personnes qui travaillent directement auprès des enfants sur l'ensemble des centres de la communauté de communes.

En 2007 le budget de fonctionnement du centre de loisir était de 1807423 euros et la part prise en charge par la CAF était de 38 %. C'est cette recette qui manque en 2010.

Face à cela, la commission service à la personne de la communauté de communes a envisagé plusieurs scénarios et le vote du conseil communautaire a opté pour la participation par l'usager c'est-à-dire ceux qui

mangent à la cantine à travers le prix du ticket.

Les 20 cts supplémentaires seront reversés à la communauté de communes pour la part animation.

Face à cette décision, le conseil municipal a choisi de ne pas augmenter la part «repas» alors que le prix de revient total est d'environ 8 euros (denrées, salaires, charges, bâtiment, énergie) d'où une nécessaire vigilance pour maîtriser les dépenses.

Du côté des enfants



Du côté de l'école primaire

Cette année, l'école de notre village accueille 112 élèves de 3 ans à 11 ans répartis dans cinq classes.

Comme tous les ans, beaucoup de projets animent le quotidien de notre établissement en s'intégrant à la vie du village.

En effet, de nombreux élèves ont participé à la commémoration du 11 novembre 2009. Un article de la presse locale a déjà eu l'occasion d'y faire référence.

Le 21 novembre dernier, l'association de parents a organisé le traditionnel loto de l'école qui permet de réunir des fonds pour permettre aux élèves de l'école de profiter d'activités complémentaires dans le cadre des projets pédagogiques des différentes classes. Nous profitons d'ailleurs de ce mot pour les remercier chaleureusement. Il permettra cette année de financer des projets dont celui de la classe découverte à Paris des deux classes de cycle III.

Afin de sensibiliser les élèves à l'acte de solidarité et de mieux comprendre le handicap, en particulier celui lié aux maladies génétiques, l'école a participé pendant deux journées complètes au Téléthon les 4 et 5

décembre dernier pour réunir des fonds qui seront reversés directement à l'A.F.M.

Comme tous les ans, et en collaboration avec les écoles de Bruniquel et de Saint Maffre, les élèves rencontreront des auteurs ou illustrateurs et travailleront en littérature sur leurs oeuvres.

Dans le cadre du nouveau projet d'école 2009-2012, cette année scolaire verra le lancement de Class'Mag', magazine en couleur réalisé par tous les élèves de l'école avec le soutien de l'équipe enseignante. Chaque élève recevra, grâce à la coopérative, un exemplaire de ce travail. Pour une somme modique, vous pourrez également vous procurer ce magazine à l'école.



Vous trouverez, ci-dessous, le calendrier des vacances scolaires.

Pensez à inscrire vos enfants nés en 2007 dès à présent, dans un premier temps à la mairie puis à l'école pour l'admission courant mars. Bonne Année à tous.

L'équipe enseignante.

CALENDRIER SCOLAIRE 2009-2010

CALENDRIER DEPARTEMENTAL Premier et Second degré

Enseignants	Mardi 01.09.2009 au matin
Elèves	Mercredi 02.09.2009.au matin (2 ^d degré) et Jeudi 03.09.2009 (1 ^{er} degré)
Toussaint	Samedi 24.10.2009 au soir - Jeudi 05.11.2009 au matin
Noël	Samedi 19.12.2009 au soir - Lundi 04.01.2010 au matin
Hiver	Samedi 13.02.2010 au soir - Lundi 01.03.2010 au matin
Printemps	Samedi 10.04.2010 au soir - Lundi 26.04.2010 au matin
Fin d'année scolaire	le Vendredi 02.07.2010 au soir

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués



Les associations

Les amis de Saint Laurent

A ce jour, 8 membres composent le bureau :

- Guillaume AUDOUY**, Président
- Gilbert SAVIGNAC**, Vice Président
- Sophie ESCABASSE**, Trésorière
- Gilles AUDOUY**, Vice Trésorier
- Christophe GABELLE**, Vice Trésorier
- Émilie CARRIERE**, Secrétaire
- Nancy SOURSOU**, Vice secrétaire
- Virginie BRUYERES**, Vice secrétaire



En 2009, l'association fait preuve d'audace en proposant des activités variées et originales.

Tout d'abord, le 14 mars, en partenariat avec la mairie et au profit du CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) de la commune, l'association organise un spectacle lyrique. Elle fait appel au «Quatuor lyrique du Château de Cadars». Une des chanteuses de la troupe intervient alors auprès des élèves de l'école, ceux-ci bénéficient d'un cours d'apprentissage.

Ensuite, le 9 août, l'association organise le traditionnel repas dansant en plein air à Saint Laurent. Heureuse de rassembler plus de 300 personnes grâce à cette manifestation conviviale, l'association prépare également, la

venue du Père Noël dans Saint-Laurent. Friandises, chocolat chaud, tou de calèche pour les petits comme pour les grands sont les clés de la réussite de cette journée.

Puis, pour la troisième année consécutive, plus de 300 personnes sont attendues pour le réveillon de la Saint Sylvestre afin de déguster le savoureux et original repas et de profiter de l'ambiance festive.

En ce qui concerne le loto nous informons les amateurs qu'il aura lieu le 31 janvier 2010, faute de disponibilité de salle en 2009.

Enfin, chaque année, toujours en quête de nouveauté, «les Amis de Saint Laurent» décide de travailler en partenariat avec les autres associations de Montricoux pour organiser la 23^{ème} édition du Téléthon, le 5 décembre.

Le Président, G. AUDOUY

Les membres du bureau remercie l'ensemble des personnes qui répondent présents aux manifestations organisées; mais également la générosité des habitants de Saint Laurent, sans oublier les bénévoles indispensables à la réussite de l'association sans quoi rien ne serait possible.

Pour plus ample informations ou pour faire part de votre présence lors de nos manifestations, veuillez contacter Monsieur AUDOUY Guillaume.



Association l'Art en Soi

Plus que jamais déterminés, les membres de l'association «L'ART EN SOI» ont entamé la neuvième année de sa création, heureux de se retrouver dans la perspective de réaliser de nouvelles œuvres artistiques, bien installés dans leur atelier du deuxième étage du presbytère.

Les activités se déroulent le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h00 à 17h30, le mardi est spécialement réservé à la peinture sur porcelaine, le four de cuisson récemment acheté, permet de travailler dorénavant ce matériau avec des meilleurs résultats.

A l'image des années précédentes, l'association pérennise l'organisation des expositions/ ventes à l'occasion de la Noël et de Saint Eutrope avec de très belles idées cadeaux. Sous l'égide de l'école de Montricoux, elle est également présente aux diverses manifestations du téléthon.



Félicitation à notre présidente qui a décroché une excellente cinquième place pour sa prestation (création et réalisation d'un foulard) au concours international de Chambon s/Lignon.

Souhaitant que l'esprit associatif se manifeste de plus en plus dans notre commune, l'Art en Soi met ses structures à disposition de ses habitants et leur ouvre ses portes «en grand» pour les accueillir chaleureusement.

Association : «Les amis de la danse»

Le groupe des «amis de la danse» compte une cinquantaine de membres qui se retrouvent toujours le jeudi soir pour parfaire leur technique et surtout pour le plaisir de se retrouver et de partager cette passion.

Tous les ans la saison se termine par un repas, dansant bien sûr, et c'est l'occasion de renouveler les remerciements à la présidente et «formatrice» **Madame PERROTEY**. Merci encore pour ce qu'elle fait.



Les associations

Le CILS du Gouyre

Le Club Intercommunal de Loisirs Sportifs du Gouyre est affilié à la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire qui, par le nombre de ses licenciés (546 226), est la 3^{ème} fédération tous sports confondus. Le CILS est l'une des 7 268 associations appartenant à la FFEPGV.

En octobre 2008, le club a élargi l'offre des cours en proposant **un cours de gymnastique douce** s'adressant plus particulièrement aux séniors ou aux personnes souhaitant reprendre une activité physique en douceur.

Ce cours a trouvé son public et prouvé son originalité.

En décembre, le club a participé à l'animation du Téléthon en encadrant les marches de 4 et 8 kms. Les adhérents ont apporté une touche de fantaisie à cette journée du 6 décembre en donnant une petite représentation de danse africaine dirigée par Tovo et rythmée par Lago au djembé.

En avril, puis en juin, le club a participé aux vide greniers de Ste Eutrope et de la fête traditionnelle du Réveil Occitan.

Le 4 octobre, c'est une sortie en forêt de Sivens qui a permis aux adhérents et leur famille de se retrouver pour deux randonnées et autour d'un barbecue. Enfin, **le 14 novembre**, c'est un stage qui a réuni à la salle des

fêtes les amateurs de Fitness autour de Tovo, avec l'accompagnement rythmé de Lago au djembé. Tovo a animé trois séances : afro step, latino, afro step.

A la rentrée 2009, le nombre des adhérents a augmenté légèrement et s'élève cette année à 35.

Le cours de step étant le plus chargé a dû se déplacer à la salle des fêtes.

L'année 2010 sera l'année des projets : en effet, le club espère pouvoir ouvrir deux nouvelles sections à la rentrée de septembre, une pour les enfants et une autre tout public.

Cours animés par Marie-Christine : Lundi de 19 h à 20 h / salle des fêtes / **step**
Mardi de 18 h 45 à 19 h 45 / salles des mariages - **Renforcement musculaire**
Cours animé par Betty : Jeudi de 10 h à 11 h / salle des mariages / **Gymnastique douce**
Cours animé par Tovo : Jeudi de 19 h à 20 h / salle des mariages / **Renforcement musculaire**
Contact : G. Tillon au **05 63 24 13 18** / O. Herblon au **05 63 24 19 91**

Foot

Bilan 2008/2009 pour les séniors

Les résultats sont tous bons : l'équipe 1 finit seconde pour la troisième année consécutive (et la 6^e fois en dix ans) à un petit point seulement du premier. Une seule défaite dans la saison, cela est remarquable. L'équipe 2 connaît sa deuxième montée consécutive sans jamais avoir connu la défaite en championnat. Superbe parcours pour Jean Michel DAUGE et tout son groupe. L'équipe 3 de l'inusable **Alain ALAUX** entouré des anciens que sont **Momo BOUQUETYB**, **Serge JACQUOT** et surtout **Robert ALAUX** qui a eu 62 ans en décembre 2008 et qui a disputé des rencontres entières et s'est offert le luxe d'un doublé lors de la dernière rencontre de championnat...un exemple à méditer pour les jeunes.

Modification dans le bureau...place aux jeunes

Les membres du bureau demeurent inchangés, toutefois cette saison 2009/2010 les jeunes prennent des responsabilités puisque **M. COCULA Laurent** et **J.Christophe REVELLI** remplacent respectivement **Mme COMBRES Josiane** au secrétariat et **M. COURREGES Patrick** à la trésorerie.



Et maintenant un mot de l'école de foot
L'école de foot de Montricoux, actuellement est composée de 75 enfants, ces jeunes prennent un grand plaisir à venir pratiquer leur sport favori qui est le football au stade Maurice DAUGE. Ils sont encadrés par 5 éducateurs qui sont pour les U7 (5.6 ans) **M. GONCALVES**, pour les U8.U9 (7.8ans), ce sont **Messieurs LARROQUE** et **ESCABASSE**, pour les U10.U11 (9.10ans), **Messieurs BASSE** et **GONCALVES** et pour les U12.U13 (11.12ans), **M. CHAIM Franck** qui est aussi responsable de l'école de foot, sans oublier l'aide précieuse de **M. JACQUOT Stéphane**

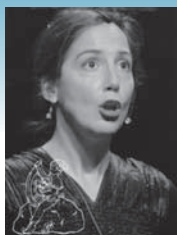
et **M. Arthur MATTEI** qui viennent les mercredis après-midi pour entraîner les catégories, U7.U8 et U9.

La saison 2008/2009

Les U8.U9 ont participé à de nombreux plateaux ou ils ont bien représenté leur club, les U10.U11 ont finis dans les premiers clubs du Tarn et Garonne de leur championnat, quand aux U12.U13 ils ont finis premier de leur championnat en catégorie honneur.

LE CLUB PROFITE DE L'OCCASION POUR ADRESSER SES MEILLEURS VŒUX A TOUS !

En feuilletant l'agenda



Alors... raconte !

Dans le cadre du festival Alors... Raconte ! Organisé par les amis de la médiathèque du Tarn et Garonne du 10 janvier au 6 février 2009, une représentation a eu lieu à Montricoux le jeudi 29 janvier.

Nathalie KRAJCIK nous a emmenés dans des pays lointains avec ses contes et son superbe accent Québécois. Ce festival organise des soirées dans plusieurs lieux du département pour que chacun puisse accéder à cet art et cette culture des contes. L'espace de ces soirées, on redécouvre la chaleur des veillées d'antan où on partage le plaisir d'écouter, de rire, de rêver.

En 2009 ce sont 16 soirées et 6 artistes différents qui se sont produits dans notre département.

Au revoir Simone !

Le 13 Février 2009 le conseil municipal, les employés, les institutrices et les animateurs de l'école se retrouvaient autour de Simone DURAND et de sa famille pour marquer son départ à la retraite.

Après des remplacements, Simone avait été embauchée le 1^{er} janvier 2002 pour aider à la cantine et au ménage des écoles. Cette rencontre a été l'occasion de la remercier, de lui souhaiter une bonne retraite et de profiter du temps disponible pour se consacrer à ses fleurs.



Sortie du livre d'André LACOMBE

Devoir de mémoire Cabertat :

Des hommes, un maquis, une histoire... Sorti à l'occasion du 65^{ème} anniversaire de l'attaque du maquis de Cabertat par les forces d'occupation le 20 juin 1944, cet ouvrage de 220 pages qui comporte 141 photos est le fruit d'un long et minutieux travail de recherche. Cabertat ce n'est pas simplement l'histoire d'un maquis, c'est surtout l'histoire de ces combattants qui



ont choisi de lutter dans la clandestinité pour que la France retrouve liberté et dignité. Cabertat, c'est un hommage à toutes celles et ceux qui ont donné leur vie dans des conditions souvent tragiques parce qu'ils avaient osé montrer leur attachement à la France et à ses valeurs républicaines.

Au fil du temps, j'ai compris que si nous avons la chance de vivre en paix, nous le devons au sacrifice de toutes ces vies. Mais j'ai aussi pensé que lorsque les Anciens, ceux qui ont connu cette période, auraient disparu, le souvenir s'estomperait peut être jusqu'à l'oubli. C'est ce qui m'a décidé à faire mien ce devoir de mémoire, indispensable pour perpétuer le souvenir, l'Histoire. Cet ouvrage, que je présente aujourd'hui en toute modestie, est l'aboutissement de ce devoir de mémoire... pour les générations futures.

Combattants volontaires ou victimes innocentes, ils sont morts pour que nous puissions vivre libres.

Nous avons désormais le devoir de maintenir leurs noms dans la lumière.

Les oublier, ce serait les assassiner une seconde fois !

André LACOMBE

Les Fantaisies du Château



Cette manifestation est l'un des rendez-vous incontournables pour Montricoux depuis plusieurs années. En 2009 la programmation des sept soirées amenait qualité et diversité de spectacles. Ce festival bien connu aujourd'hui est organisé par la comédie de la Mandoune en partenariat avec le musée Marcel Lenoir. Les salles restaurées du château offrent un cadre et une scène magnifique.

Cinéma en plein air



Tous les mercredis soirs du mois de Juillet et Août il est possible d'assister aux séances de cinéma en plein air gratuites organisées dans les 7 communes de la communauté Terrasses et Vallée de l'Aveyron.

A Montricoux, au mois de Juillet nous avons assisté à la projection du film «SERAPHINE», réalisé par Martin PROVOST et inspiré d'une histoire vraie.

Soirée réussie qui a enchanté un public très nombreux.



En feuilletant l'agenda

Citrus

A l'heure où Berlin célèbre la chute de son mur, Saint Laurent fêtait la reconstruction du sien.

En effet, durant trois semaines du mois d'Août, Montricoux s'est transformé en «petite pomme cosmopolite», en accueillant seize jeunes de l'association Citrus. Une organisation internationale œuvrant pour la paix dans le monde, en réhabilitant le petit patrimoine rural dans divers pays.

C'est ainsi que toute cette joyeuse petite troupe a installé son campement au terrain de foot. Tous les matins, ils rejoignaient le chantier avec le mini-bus prêté par la communauté de communes.

Sur place, trois «chefs de chantier» étaient là pour les guider, leur expliquer, etc.,... Et quels chefs !! Lucien Biau, Dédé Bayol et Francis Laurès...

Monsieur Lucien Viguier a aussi donné de son temps et de son savoir faire de tailleur de pierre.



se faire comprendre le mieux possible. Et il y a le langage du cœur... Celui qui donne lieu à de grands éclats de rire, à des blagues bon enfant. Où comment se sentir Citoyen du Monde durant ces quelques semaines...



Malgré cette sympathique ambiance, le travail avance bien : la réhabilitation du muret du presbytère à Saint Laurent, le nettoyage et la mise en valeur du lavoir de «Marcayran», et enfin le nettoyage du clocher de l'église de Montricoux.

Puis, vient l'heure des adieux. Et c'est autour d'un pique-nique où chaque jeune a préparé une spécialité de son pays, que ces derniers se retrouvent une dernière fois, entourés de leurs «leaders» comme ils disent, de l'autre groupe Citrus qui était à Réalville, des gens avec qui ils ont sympathisé sur place durant ces trois semaines, etc.,...

En tout, neuf filles et sept garçons âgés de 18 à 53 ans :

- Merve** et **Bengisu** (Turquie),
- Grace** (Taïwan), **Iri** (Japon),
- Ganna** et **Olga** (Ukraine),
- Bo Young** et **Min Jeong** (Corée du Sud),
- Merit** (Estonie),
- Ricardo** et **Jose-Gerardo** (Mexique),
- et cinq français : **Jesse** (Paris),
- Arnaud** et **Julien** (Besançon),
- Thomas** le chef du groupe (Lacourt-Saint-Pierre), et enfin **Thibault** (Montauban).

C'est là que commence une incroyable aventure humaine. Comment se faire comprendre, quand on ne vient pas du même pays, qu'on n'a pas le même âge, pas la même culture, qu'on ne parle ni anglais, ni la langue d'origine de ces jeunes ? Et qu'en retour, ces jeunes ne parlent pas français, parfois très peu anglais, et pas du tout patois ?! Et bien, on se débrouille.

Il y a Thomas, qui traduit la plupart du temps entre l'anglais et le français. Il y a beaucoup de langage des signes, pour

C'est ainsi que se termine cette petite aventure. Les reverrons-nous un jour ? Pour certains, peut-être. Car Montauban et Lacourt-Saint-Pierre, ou même Besançon et Paris, ce n'est pas le bout du monde. Par contre, quand on sait qu'il faut vingt-quatre heures d'avion pour aller à Taïwan, les chances sont plus minces. Heureusement, il y a internet et... nos souvenirs.

Vernissage de l'exposition de l'APICQ

En parallèle de l'accueil du groupe international des jeunes de CITRUS qui ont restauré un mur de pierres sèches, une exposition était proposée à la salle des mariages par l'association APICQ (Association pour la promotion de l'identité des Causses du Quercy). Un gros travail de mise en valeur, de préservation et de faire connaître ce patrimoine est réalisé par cette association qui propose des panneaux réalisés à partir de notre richesse locale et des différents chantiers mis en place. Le vernissage de cette exposition «Regard sur le Patrimoine des Causses du Quercy» a eu lieu le 11 août avec la présentation des jeunes de CITRUS. A la fin des 3 semaines ils ont enrichi l'exposition de trois panneaux exprimant leur regard sur ce patrimoine.

Vernissage de l'exposition «du Torchis au Torchon»

En partenariat avec «les amis de la Moutardière» et le pays Midi Quercy, 4 expositions simultanées ont été proposées du 9 au 30 Septembre 2009.

L'objectif de l'association est de promouvoir l'expression artistique et les artistes contemporains tout en participant activement à la vie culturelle de la région. En réponse à l'appel à projet du Pays Midi Quercy, «Regard sur notre patrimoine bâti de terre» elle a élaboré un projet artistique uniforme. Plusieurs actions ont été mises en place : atelier avec des élèves de primaire, stages pour adultes et enfants et les 4 expositions.